

La Longère Normande



Livret d'accueil



Bonjour et Bienvenue, nous sommes très heureux de vous accueillir à la Longère Normande. Passez un agréable séjour, faites comme chez vous et n'hésitez pas à nous contacter si vous avez la moindre question, nous vous souhaitons d'excellentes vacances en Pays d'Auge.



La Longère Normande Noëlle et Francis Planchenault, 140 route des Montrousses Fervaques 14140 Livarot Pays d'Auge




















06.10.54.52.90



la.longere.normande.14140@gmail.com

Sommaire :

	<u>Plan de situation, plan de la maison</u>	3
	<u>Comment se rendre à la Longère Normande</u>	4
	<u>Moyens de transports à proximité</u>	4
	<u>Les clés</u>	4
	<u>Heure d'arrivée et de départ</u>	5
	<u>L'état des lieux d'entrée et de sortie</u>	5
	<u>Le paiement de la taxe de séjour</u>	5
	<u>Linge de maison et ménage</u>	5
	<u>Liste des équipements</u>	6
	<u>Utilisation des équipements</u>	7
	<u>Où faire ses courses ?</u>	8
	<u>Où se restaurer ?</u>	8
	<u>Où prendre du carburant ?</u>	8
	<u>Visiter la région</u>	8/9/10
	<u>Bon à savoir</u>	11
	<u>Numéros utiles</u>	12
	<u>Conditions générales de vente</u>	13/14/15





Comment se rendre à la Longère Normande

Coordonnées GPS : N49.03314° EO.26758°



Moyens de transports

EN VOITURE :

Fervaques au cœur de la Normandie, à 30 minutes de la mer et à 2h30 de Paris

Fervaques est à 45 km de Caen par la nationale N13, soit 45 minutes

EN TRAIN :

Gare SNCF de Lisieux, Place Pierre Sémard - 14100 Lisieux

Ligne Paris - Lisieux - Caen - Cherbourg

Ligne Paris - Lisieux - Deauville - Trouville - Cabourg

EN AVION :

Aéroport de Deauville - Normandie à 35 minutes

Aéroport de Caen - Carpiquet à 55 minutes

Taxi en gare de Lisieux : Taxi Vasset 07.85.24.16.65, Taxi Vallée 06.65.39.23.23, Taxi Jérémy 06.07.84.41.18, Taxi Abeilles 02.31.31.23.23

Taxi aéroport Caen-Carpiquet à : Taxi agglomération 06.22.65.53.25, CHL taxi 07.65.51.32.45

Taxi aéroport Deauville Normandie : Central taxis 02.31.87.11.11, Taxi Valet 06.07.55.85.61



Les clés

À l'arrivée : ouvrir le portail d'entrée de la propriété qui n'est pas fermé à clé, rejoindre la maison et récupérer les clés qui se trouvent dans la boîte à clé à la porte d'entrée du gîte (le code vous sera fourni pas SMS la veille de votre arrivée), l'alarme ne sera pas en fonction à votre arrivée, nous vous conseillons de l'enclencher pendant votre séjour en votre absence, la procédure est sur le boîtier à gauche de l'entrée est extrêmement simple, passez le Pass devant le boîtier pour désactiver et appuyer sur le bouton indiqué pour activer. Un forfait de 50€ est appliqué en cas de perte des clés.

Pour votre départ : Activer l'alarme, fermer la porte d'entrée et remettre les clés dans la boîte à clé, enfin fermer le portail d'entrée.





Heure d'arrivée et de départ

Pour les week-ends : l'heure d'arrivée se fait **chaque vendredi à partir de 16h, l'heure de départ le dimanche à 18h au plus tard.**

Pour la location à la semaine : l'heure d'arrivée est fixée **le samedi à partir de 16 heures, l'heure de départ le samedi à 10h au plus tard.**

Pour les nuitées : (deux au minimum), **arrivée à partir de 16 heures et départ à 11 heures maximum.**



L'état des lieux d'entrée et de sortie

Il n'est pas établi d'état des lieux d'entrée et de sortie, merci de nous signaler tout dysfonctionnement ou casse durant votre séjour. **Une liste à jour des équipements et matériels disponibles est jointe à ce livret d'accueil** qui fera foi en cas de casses ou dégradations.



Le paiement de la taxe de séjour

Sauf avis contraire il est réalisé lors de la réservation en ligne.



Linge de maison et ménage

À votre arrivée les lits sont faits en fonction de votre réservation en nombre de personnes. Des couvertures ou plaids supplémentaires sont disponibles dans le dressing de la chambre parentale.

Les serviettes et gants de toilette ainsi qu'un distributeur à savon liquide sont disposés dans la salle de bain toujours en fonction du nombre de personnes lors de votre réservation.

Des tablettes lave-vaisselle et lessive, des produits d'entretien et du matériel adapté sont entreposés en hauteur sur l'étagère dans la buanderie pour vous permettent de maintenir La Longère Normande propre lors de votre séjour.

À votre départ laisser les lits en l'état, mettre le linge de toilette dans le bac à linge de la buanderie, laver et ranger la vaisselle dans les placards, vider les poubelles à recycler (verre, plastique) dans celle de la buanderie et les déchets ménagers dans celle dehors sur l'arrière de la maison. Penser à retirer vos produits stockés dans le réfrigérateur, nettoyer le barbecue.

Le ménage de fin de séjour est à effectuer par vos soins avant votre départ, merci de laisser le gîte dans l'état de propreté où vous l'avez trouvé!





Liste des équipements

CUISINE:

- Meuble de rangement
- Casserole, faitout, poêle..
- Plaque vitrocéramique
- Four pyrolyse
- Four micro-ondes
- Cafetière Nespresso
- Cafetière standard
- Grille-pain
- Bouilloire électrique
- Lave vaisselle
- Réfrigérateur
- Hotte aspirante

CHAMBRE PARENTALE:

- Un lit de 160
- Un lit bébé
- Deux chevets
- Une grande armoire
- Un dressing
- Un fauteuil
- Un miroir
- Un valet de chambre
- Deux lampes de chevets
- Couettes, draps et plaids
- Deux oreillers rectangulaires
- Deux cadres + deux vases antiques
- Un valet de chambre

SALON - SÉJOUR :

- Un buffet garni de la vaisselle de table et couverts
- Un bas de buffet ancien
- Une grande table en pin
- Six Chaises
- Un Canapé + 2 fauteuils
- Deux poufs d'appoint
- Une table basse
- Un poêle à bois fermé
- Une colonne et sa lampe
- Une double bibliothèque garnie de livres et jeux
- Une TV écran plat et sa télécommande

- Sept cadres au mur

- Box internet

CHAMBRE:

- Un lit de 140
- Un lit superposé et ses 2 lampes de chevet
- Couettes, draps
- quatre oreillers
- Une petite armoire
- Un Valet de chambre
- Un chevet et sa lampe
- Deux lampes de chevets à leds sur lit superposé
- Un valet de chambre

SALLE DE BAIN:

- Meuble sous vasque
- Miroir et sa lampe
- Étagère 6 niveaux
- Trois casiers en bois
- Tabouret marchepieds
- Poubelle inox
- Cabine de douche
- Chauffage d'appoint mural et sa télécommande
- Sèche-cheveux
- Sortie de douche en bois

BUANDERIE:

- Machine à laver le linge
- Étendoir à linge
- Étagère métal 6 niveaux
- Poubelle de recyclage
- Chaudière

L'EXTERIEUR:

- Un barbecue fixe
- Une table et 6 chaines de salon de jardin
- Deux fauteuils et leur table basse
- Deux transats
- Un parasol 3m et sa house
- Un étendoir à linge
- Quelques vélos à disposition
- Une table de ping-pong et quatre raquettes, une balle
- Un trampoline
- Une cabane en bois





Utilisation des équipements

Les notices de tous les équipements de la maison sont dans le tiroir du meuble de l'entrée.

Électricité : En cas de rupture d'alimentation durant votre séjour, le tableau électrique est face au WC, L'hiver en période de chauffage, si ça saute à plusieurs reprises dans un laps de temps très court, arrêter un appareil gros consommateur d'énergie (la capacité du gîte est 9 kw/h).

Chauffage : il est central et doté d'un thermostat d'ambiance réglé à 19° et un poêle à bois. Du bois est à disposition gracieusement sous le poêle, l'allumage se fait avec les carrés d'allumages fournis (ne pas mettre de combustible inflammable dans le poêle). Le poêle ne doit en aucun cas être en fonctionnement en présence de jeunes enfants (risques de brûlures sévères).

La salle de bain utiliser la télécommande pour gérer le radiateur mural soufflant, en cas d'évacuation de la douche bouchée par des cheveux, la targette qui sert à retirer le dessus du receveur est dans le tiroir du haut du meuble sous vasque.

Lave-linge : des berlingots de lessive sont disponibles sur l'étagère haute du rack de la buanderie (notice du lave-linge dans le tiroir du meuble de l'entrée).

Lave-vaisselle : des tablettes sont disponibles sur l'étagère haute du rack de la buanderie (notice du lave-vaisselle dans le tiroir du meuble de l'entrée).

Plaque vitrocéramique: (notice dans le tiroir du meuble de l'entrée).

TV: (notice dans le tiroir du meuble de l'entrée).

Internet : le code Wifi figure sur la Box. Merci de respecter les lois en matière de téléchargements et de consultations des sites internet.

Livres et jeux : nous avons garni l'espace détente de livres et jeux que nous vous remercions de bien vouloir remettre à leur place avant votre départ.

Trampoline : utilisation sous la surveillance d'un adulte requise et 120kg maximum à l'intérieur du trampoline.

Vélos : des vélos sont mis gracieusement à votre disposition, merci de respecter l'usage exclusif sur la route, nous déclinons toutes responsabilités en cas d'accidents survenus à cause ou en lien avec leur utilisation (l'accès au garage est interdit aux enfants).

Table de ping-pong : l'hiver, la sortir du garage si vous souhaitez l'utiliser, la ranger ensuite.

Tri des déchets: utiliser les poubelles de recyclage présente dans la buanderie.

Économies d'énergies: le thermostat d'ambiance est réglé sur 19°, éteindre les lumières quand vous quittez une pièce, fermer les robinets et soyez bref sous la douche.

Consignes de sécurité: veuillez à ne pas trop charger le poêle à bois et s'assurer que vous avez fermé le tirage quand vous quittez le gîte, idem pour le barbecue. Un détecteur de fumée est présent dans la cuisine et un dans la salle à manger.





Où faire ses courses ?

À Fervaques: à 2 kms, l'épicerie du village place de l'église, la boulangerie et la boucherie rue de Saint-Martin de Bienfaite, une pharmacie place de la Fontaine.

Produits locaux: je vous conseille, Le comptoir du Bec d'Or avec Pierre à 10 mn La Livraye 14290 Orbec. Les cidres Piednoir et fils avec Ambroise à 5 mn sur le route de Notre Dame de Courson. Le Domaine de la Galotière avec Nathalie et Jean-luc à Crouttes 61120 à 30 mn, visite des caves et de la distillerie. Au Frisson Normand avec Éric à 30 mn Garnetot L'Oudon 14170 Saint Pierre sur Dives. Le Pré Normand à 15 mn 5 av Victor Hugo 14100 Lisieux. La Maison de l'Orbiquet à 15mn 122 rue Grande 14290 Orbec.

Supermarché le plus proche: à 15mn, le Leclerc de Lisieux route de paris 14140 Lisieux

Les Marchés : Lisieux le samedi matin, Orbec mercredi matin, Livarot jeudi matin, Mézidon-Canon dimanche matin, Saint Pierre en Auge lundi matin, Cambremer vendredi matin.



Où se restaurer ?

Au bistrot gourmand, 8 bd Duchesne Fournet 14100 Lisieux, brasserie, crêperie

La Ferme du Roy, 122 bd Herbert Fournet 14100 Lisieux cuisine gastronomique de terroir

Le Manoir de l'Évêché, 14 bd Carnot 14100 Lisieux, cuisine de brasserie et gastronomique

Asian World, 9017 route de Paris 14100 Lisieux, cuisine asiatique, buffet à volonté

Le Chantilly, 11 bd Saint Anne 14100 Lisieux, brasserie

Mac Donald's, la Galoterie 14100 Lisieux



Où prendre du carburant ?

Le plus près: à 3 kms, le relais de Saint Cyr, route de Lisieux 14570 Saint Cyr du Ronceray

Le moins chers : à 15mn Leclerc Lisieux route de Paris 14100 Lisieux

Recharger un véhicule électrique : à 1 minutes station de recharge dans Fervaques



Visiter la région

Office du tourisme de Lisieux Pays d'Auge: 11 rue d'Alençon à Lisieux (horaires variables en fonction de la saison).

Le village Fromager Graindorge à Livarot Paysd'Auge,

Les villes et plages de Honfleur, Trouville, Deauville, Cabourg, Villers sur mer, Ouistreham...,

Les plages du Débarquement,

La Basilique de Lisieux,

Le mémorial de Caen,

La tapisserie de Bayeux,

Le château de Guillaume le Conquérant à Falaise,

Le château de Crèvecoeur à Mézidon Vallée d'Auge,

Le château de Saint Germain de Livet,

Château Le Kinnor à Fervaques,





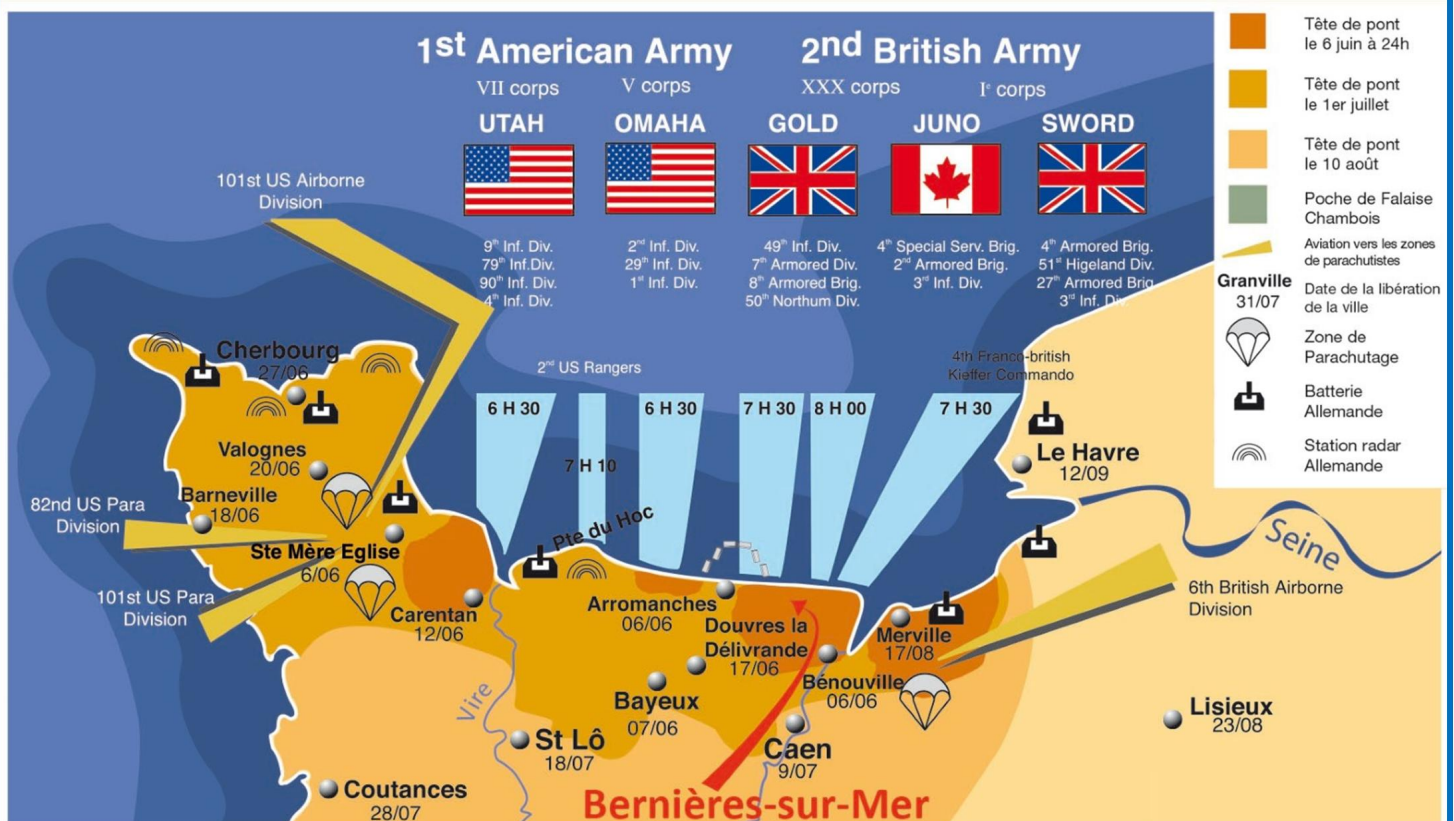
Visiter la région, suite:

- Le mémorial de Montormel à Mont-Ormel,
- Musée d'Art et d'Histoire à Lisieux,
- Musée de Débarquement à Arromanches les bains,
- Musée du vieux Honfleur à Honfleur,
- Haras du pin à Le Pin-au-Haras,
- Le Paléospace à Villers sur Mer,
- Parc zoologique Cerza à Hermival les vaux,
- Le breuil en Auge (plus beau village de France),
- Piscine Le Nautille à Lisieux,



Cette liste est non exhaustive, il y a tellement à voir en Normandie, rendez-vous sur calvados-tourisme.com pour découvrir d'autres idées de sorties.

Les plages du débarquement en Normandie





Visiter la région, suite:

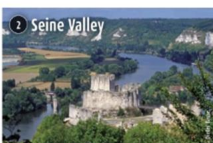
Pistes cyclables



Quelques sites et monuments à voir (descriptifs en anglais)



Just a short distance from Paris, this quaint artists' retreat on the banks of the Seine became the home of Claude Monet, father of the Impressionist movement who lived in Giverny from 1883 until his death in 1926. His world famous house and gardens plus the Musée des Impressionismes can be visited today.



With its white cliffs, picturesque villages, the meandering Seine river offers beautiful scenery, notably from the vantage point at Château Gaillard, impressive medieval fortress built by Richard the Lionheart which stands over 100 metres high on the cliff above the town of Les Andelys.



Located at the top of the Cotentin peninsula, Cherbourg harbour boasts the world's longest artificial roadstead which is 4km long. This medieval architectural wonder dominates the surrounding landscape, rising out of the bay, which provides the natural show of the greatest tidal ranges in Europe. After 20 years of planning followed by major works, the Mont-Saint-Michel has become an island once more at high tide.



The Mont-Saint-Michel and its bay remain an international place of pilgrimage to this very day and are included on the UNESCO list of World Cultural and Natural Heritage sites. This medieval architectural wonder dominates the surrounding landscape, rising out of the bay, which provides the natural show of the greatest tidal ranges in Europe. After 20 years of planning followed by major works, the Mont-Saint-Michel has become an island once more at high tide.



A veritable Museum-City on the banks of the Seine, Rouen guarantees to make an impact with its medieval half-timbered houses, its paved streets and its gothic churches and Notre-Dame cathedral. Artists flocked to this port city which is where Joan of Arc was burned at the stake.



This major European port combines the attractions of a modern, vibrant city with the charm of a seaside resort. Rebuilt in modernist postwar style by Auguste Perret, the concrete poet, Le Havre is recognised by UNESCO as a World Heritage Site.



Lisieux, the second most visited site of pilgrimage in France after Lourdes, is dedicated to Sainte-Thérèse. The Basilica was built in her honour and remains the largest church built in France during the 20th century.



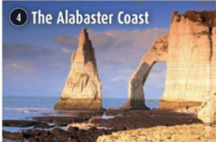
Founded in 1715 by Louis XIV, Le Pin National Stud, also known as the 'Versailles of Horses', is the oldest and most prestigious national stud in France.



With its narrow cobbled streets and cathedral at its heart, Bayeux is the perfect example of a medieval Norman town. It is also home to the world famous Bayeux Tapestry, a UNESCO World Heritage Site.



A gem of Belle Époque architecture, this elegant nineteenth century spa town is set in the Orne countryside and offers a casino, racetrack, lake, cycle tracks and golf course.



Étretat is a romantic seaside village on the Côte d'Albâtre overlooking the Channel. It is a constant source of inspiration to artists and writers with its dramatic white cliffs and chalk needle. The seaside resort of Fécamp is well worth a visit too with its famous Palais Bénédicteine and marina.



The seaside towns of Honfleur, Trouville, Deauville, Cabourg to name but a few, along the Côte Fleurie, were made popular in the 19th century when sea bathing became a fashionable pastime which has continued to this very day.



Camembert is an enchanting Norman village as well as home to the famous cheese. With its timber-frame farms built on lush green slopes, the village presents a wonderful image of typical Normandy countryside.



A thriving modern city that is rich in history, Caen boasts outstanding historical sites from William the Conqueror's Ducal Castle, the Abbaye aux Hommes and Abbaye aux Dames, to the Mémorial de Caen - a Peace Museum which takes an in-depth look at 20th century history.



Normandy's Channel coast is world-famous for the part it played on 6th June 1944, when Allied troops broke through Nazi defences to change the course of World War II. The Allies launched simultaneous landings of U.S., British, Canadian and French forces on five separate beaches codenamed Sword, Juno, Gold, Omaha and Utah.



This 'City of the Dukes' is internationally renowned for its UNESCO-listed needle point lace and is ideally situated on the edge of the Normandy-Maine Nature Park for trips into the countryside.



Bon à savoir :



- Les animaux sont les bienvenus à la Longère Normande, veuillez cependant à respecter quelques règles :

Un chiffon et à votre disposition à votre arrivée dans le meuble d'entrée afin de leur essuyer les pattes et une gamelle à disposition dans la buanderie.

Ne pas faire monter l'animal sur le canapé ou les lits.

Ne pas laisser l'animal seul à la location, sans surveillance, si malgré tout vous n'avez pas le choix (visite de musée par exemple), merci de les faire séjourner dans la buanderie en votre absence.

Concernant les chats, il est évident qu'aucune dégradation due à des griffures ne sera acceptée(en cas de dégradation nous vous demanderons de faire marcher vos assurances).

Enfin leurs déjections à l'extérieur doivent être ramassées. Merci de votre compréhension.

- Premiers secours : une trousse de premier secours est présente dans la salle de bain dans le sous vasque tiroir du bas.

- Respect du voisinage : Pas de fête ni de soirée.

- **La Longère Normande est un espace non-fumeur.** Il est donc strictement interdit de fumer ou de vapoter à l'intérieur du logement, un cendrier est disponible à l'extérieur du logement, veuillez ne pas laisser de mégots dans le jardin ou sur la terrasse.

- Deux détecteurs de fumées sont présents dans le logement.

- Le locataire devra s'abstenir de façon absolue de jeter dans les lavabos, douches, éviers, WC, etc... des objets de nature à obstruer les canalisations (lingettes, cotons tiges, serviettes hygiéniques, etc.), faute de quoi, il sera redevable des frais occasionnés pour la remise en état des canalisations.

- L'alarme : son utilisation est recommandée en votre absence, l'utilisation est très simple, une action pour activer, une action pour désactiver (le 'pass' alarme est fourni avec la clé du gîte).





Numéros utiles

Gendarmerie de Lisieux : 02 31 31 89 03 - Lundi et vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h, mercredi de 8h à 12h. Composer le 17 en dehors de ses horaires.

Police de Lisieux : 02 31 15 86 50

Police secours : 17

Pharmacies de garde : Composer le 3237

Pour les urgences de nuit : s'adresser au commissariat au 02 31 48 45 50

Pompiers : 18

SOS médecins Calvados : 08 20 33 24 24

Médecins de garde : 15

Médecin généraliste de garde : 116.117 ou le 3624

Secours européens : 112

Urgence pas SMS personnes sourdes et malendantes : 114

SMUR : 15

Hôpital de Lisieux : 02 31 61 31 31

Vétérinaires : Clinique vétérinaire : 02 31 62 00 74 , Clinique vétérinaire de de l'Abbaye : 02 31 62 27 60.

Centre anti-poison : 02 35 88 44 00

Urgence ERDF : 09 726 750 14

Urgence GDF : 0800 473 333

Urgence eau : 0811 900 800

Info routes : 0826 022 022

NOUS VOUS SOUHAITONS UN AGRÉABLE SÉJOUR À LA LONGÈRE NORMANDE



Conditions générales de location :

Article 1 : Ce contrat de location saisonnière est réservé à l'usage exclusif de la location d'hébergements de tourisme sis à La Longère Normande 140 route des Montrousses 14140 Fervaques Livarot Pays d'Auge

Article 2 - durée du séjour : La location est conclue pour une durée déterminée, le locataire ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue du séjour.

Article 3 - conclusion du contrat : La réservation devient effective dès lors que le locataire aura acquitté en ligne le montant de la location. La location conclue entre les parties ne peut en aucun cas bénéficier même partiellement à des tiers, personnes physiques ou morales, sauf accord écrit du propriétaire. Toute infraction à ce dernier alinéa serait susceptible d'entraîner la résiliation immédiate de la location aux torts du locataire, le produit de la location restant définitivement acquis au propriétaire.

Article 4 - absence de rétractation : Sauf avis contraire à la réservation par internet, le locataire ne bénéficie pas de délai de rétractation, et ce conformément à l'article L121-21-8 du code de la consommation relatif notamment aux prestations de services d'hébergement fournies à une date ou selon une périodicité déterminée.

Article 6 - annulation par le propriétaire : en cas de force majeure, le propriétaire reverse au locataire l'intégralité des sommes versées, aucune autre indemnité ne pourra lui être demandée.

Article 7 – Arrivées et départs : le locataire se présente sur les lieux de la location au plus tôt à 16h00, après avoir ouvert le portail d'entrée de la propriété il prend possession des clés dans la boîte à clés qui se situe près de la porte d'entrée de la location. La maison est équipée d'une alarme qui sera désactivée lors de votre arrivée, au choix pour vous de l'activer ou non lors de votre séjour mais nous vous le conseillons (fonctionnement très simple expliqué sur le boîtier d'alarme). Le départ : Le ménage de fin de séjour devra être effectué par vos soins avant votre départ du gîte. Le départ doit avoir lieu avant 10h00. Nous insistons sur le respect de l'heure convenue pour une excellente préparation des locaux pour les futurs arrivants, comme nous l'avons demandé aux locataires qui vous ont précédé. La présente location n'ayant été consentie qu'à titre saisonnier, le locataire s'engage à quitter les locaux à la date et heure prévue au contrat. Ayant par ailleurs son domicile indiqué comme adresse dans le contrat de location, le locataire n'a pas le droit de sous-louer.

Article 8 - taxe de séjour : charge de 4.5% du montant et par nuitée, décidée et votée par la communauté de communes de "Livarot Pays d'Auge".

Article 9 - état des lieux : Un inventaire est établi dans le présent livret d'accueil. Cet inventaire constitue la seule référence en cas de litige concernant la restitution de la location en fin de séjour. Il est précisé que les meubles et objets mobiliers ne doivent souffrir que de la dépréciation provenant de l'usage normal auquel ils sont destinés. Tout objet, matériel ou équipement électroménager perdu, cassé, détérioré ou abîmé devra être remplacé ou remboursé à sa valeur de remplacement par le locataire qui s'y oblige.

Article 10 - utilisation des lieux : Le logement ne doit, sous aucun prétexte, être occupé par un nombre de personnes supérieur à celui indiqué sur le contrat, sauf accord préalable et exceptionnel du propriétaire. Le cas échéant, le propriétaire pourra réclamer un supplément de loyer, voire de refuser la mise à disposition de l'hébergement s'il ne peut s'assurer que le locataire respectera le nombre maximum de personnes prévu pour la location de l'hébergement et, dans ce cas, aucun remboursement quel qu'il soit au locataire ne pourra être envisagé. Le locataire devra assurer le caractère paisible de la location et en faire usage conformément à la destination des lieux. Tous les locaux de la location sont non-fumeurs.

Article 11 – obligations du propriétaire. Le propriétaire est tenu de :

- Délivrer les lieux loués en bon état d'usage et de réparations, ainsi que les équipements mentionnés au contrat en bon état de fonctionnement ;
- Assurer au locataire la jouissance des lieux loués et le garantir des vices et défauts de nature à y faire obstacle ;
- Entretenir les logements en état de servir à l'usage prévu ;
- Fournir le linge de toilette et les draps de lits aux locataires de la location.

Article 12 – obligations du locataire : le logement est remis au locataire en parfait état de propreté et de rangement, les appareils électroménagers sont propres et en état de marche, les lieux (intérieur et extérieur) ne comportent aucune marque de dégradation quelle qu'elle soit. Aussi :

- Le locataire reconnaît que la location saisonnière est conclue à titre de résidence provisoire et de plaisance. Les locaux ne peuvent être utilisés à titre d'habitation principale ou même secondaire et le locataire ne peut y pratiquer aucune activité commerciale, artisanale ou professionnelle ;
- Le locataire doit veiller au bon entretien du logement durant son séjour ;
- Restituer le logement tout aussi propre et rangé à la fin de son séjour (lavage et rangement de la vaisselle effectués, draps, linge de toilette et poubelles rassemblés dans la buanderie, barbecue et appareils électroménagers nettoyés.
- Les meubles et objets mobiliers ne doivent souffrir que de la dépréciation provenant d'un usage normal auquel ils sont destinés. Ceux qui, à l'expiration de la location, seront manquants, n'auront pas été entretenus ou auront été mis hors service, pour une cause autre que l'usure normale, devront être payés (ou remplacés par le locataire avec l'assentiment du propriétaire). Cette clause s'applique également aux murs peints, aux huisseries et à la bâtisse en général (intérieur et extérieur).
- Le locataire s'oblige à utiliser les meubles et objets garnissant le logement à l'usage auquel ils sont destinés et dans les lieux où ils se trouvent. Il s'interdit formellement de les transporter hors des locaux loués (en particulier la literie, la vaisselle, les chaises, etc...). - Ne pas dormir à même l'alèse, la literie ou les couvertures. Il sera retenu le cas échéant le prix du lavage ou nettoyage des couvertures, matelas, literie, etc... qui auraient été tâchés ;

- Le locataire devra s'abstenir de façon absolue de jeter dans les lavabos, douches, éviers, WC, etc... des objets de nature à obstruer les canalisations (lingettes, cotons tiges, serviettes hygiéniques, etc.), faute de quoi, il sera redevable des frais occasionnés pour la remise en état de ces équipements ;
- Informer immédiatement le propriétaire de tout sinistre et des dégradations se produisant dans le logement, même s'il n'en résulte aucun dommage apparent ;
- Répondre des dégradations et pertes qui arrivent par son propre fait ou par le fait de personnes de sa maison, pendant la jouissance du logement, à moins qu'il ne prouve qu'elles aient eu lieu sans sa faute ni celle des personnes sus-désignées ;

Article 13 – nuisances : le propriétaire ne pourra être tenu pour responsable du voisinage. Le propriétaire ne pourra être tenu pour responsable en cas de présence éventuelle de moustiques et insectes divers, ni des irrégularités et/ou du manque de jouissance pouvant survenir dans les services d'électricité (coupure de la WIFI en cas de vent et/ou d'intempéries), de téléphonie mobile, etc. et décline toute responsabilité pour manque de jouissance ne provenant pas de son fait. De même, le propriétaire ne pourra être tenu pour responsable du temps, empêchant le locataire de profiter pleinement de son séjour.

Article 14 - animaux : Les animaux domestiques sont les bienvenus à la Longère Normande mais leurs déjections à l'extérieur devront être ramassées.

Article 15 - assurances : Le locataire est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est tenu d'être assuré par un contrat d'assurance type villégiature pour ces différents risques.

Article 16 - litiges : les présentes conditions de vente sont modifiables à tout moment sans préavis. L'acceptation et le respect de ces conditions de vente sont réputés acquis dès le paiement du séjour. En cas de litige, nous invitons le locataire à nous adresser un courriel à la.longere.normande.14140@gmail.com ou nous écrire à Planchenault Francis route des Montrousses 14140 Livarot Pays d'Auge.